L'Herbergement

BULLETIN MUNICIPAL N°64 Juin 2019

Fête Renaissance les 7 et 8 septembre

GESTION DIFFÉRENCIÉE
P. 10

TRAVAUX SALLE DE SPORTS
P. 13

SOMMAIRE

1 Edito du maire
2 Conseil municipal
5 Budgets communaux
8 Infos mairie
15 Infos intercommunales
16 Vie associative
36 Commerces et industries
37 Agenda

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le lundi : 14h30 / 17h30
Du mardi au vendredi : 9h / 12h15 et 14h30 / 17h30
Le samedi : 9h / 12h

Du lundi 12 août au vendredi 23 août 2019, modification des horaires d'ouverture :

Le lundi : 14h30 / 17h30
Du mardi au vendredi : 9h / 12h15

LA MAIRIE SERA FERMÉE
le jeudi 15 août et les samedis 17 et 24 août.
Merci de votre compréhension.

TRI SÉLECTIF

DISTRIBUTION ANNUELLE DES SACS JAUNES *

Samedis 5 et 12 octobre 2019
de 10h à 12h
à l'Atelier Municipal,
rue du Cerisier (derrière le cimetière).

* IL N'Y AURA PAS DE DISTRIBUTION EN COURS D'ANNÉE

BULLETIN MUNICIPAL DE L'HERBERGEMENT :
Mairie de l'Herbergement
21 place de l'Église - 85260 L'HERBERGEMENT
Tél. 02 51 42 81 74 - E-mail : mairie@lherbergement.fr
Site : www.lherbergement.fr
Directeur de la publication : Marc PREAULT / **Rédacteur en chef :** Joseph CARDINAUD
Création et mise en page : Patricia GABORIEAU - Graphiste
Impression : PREVIEW PRINT Boufféré
Magazine distribué gratuitement - Tirage : 1530 exemplaires.
Imprimé à partir d'encres végétales, sur papier recyclé.
Crédit photos : Mairie de l'Herbergement, Terres de Montaigu, Laurent BOLTEAU, Franck RIBAULT, Adobe Stock.

EDITO

On n'a pas tous les jours 20 ans…

Nous allons fêter TOUS ENSEMBLE les 20 ans de la FETE RENAISSANCE les 7 et 8 septembre prochains.

Si j'ai choisi de mettre l'accent sur cette fête, c'est qu'elle est le témoin visible d'une des forces de la commune de L'Herbergement : la VIE ASSOCIATIVE.

C'est le résultat de l'engagement des responsables successifs de l'APH.

C'est l'expression joyeuse et festive de la vie associative et sociale.

Nos 40 associations sont au service de la population et de tous les âges : enfants, adolescents, adultes et anciens.

Cet évènement fugace et joyeux de 2 jours tous les 2 ans est rendu possible par l'implication des 800 bénévoles à l'œuvre (pages 30 et 31).

En ces temps de perturbation et d'inquiétude, ce moment de bonheur nous fait du bien au cœur. Il nous réconforte et nous rassure pour l'avenir.

Nous pouvons, vous pouvez en être fiers.

Mais avant et après la fête, la mission des élus continue. Vous découvrirez dans ce bulletin d'autres sujets abordés :

- Les budgets (page 5)
- La gestion différenciée (page 10)
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (page 12)
- Le projet de restructuration de la Salle de Sports (page 13)
- Le nouveau site internet (page 13).

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances pour se retrouver à la rentrée plein d'énergie !

Le Maire, Marc PREAULT.

Extraits des comptes-rendus DE CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes-rendus de Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet de la Commune : www.lherbergement.fr ou sur demande en Mairie.

Conseil Municipal du 13 décembre 2018

URBANISME ET LOTISSEMENTS

Quartier des Bois de Ville

La commune a confié à l'Établissement Public Foncier (E.P.F.) de la Vendée une mission d'acquisition foncière et de portage foncier sur les secteurs dits « Butagaz » et de « la gare ». Une étude de faisabilité urbaine a été réalisée dans le but de définir un programme d'aménagement qui corresponde aux attentes de la commune. Le Conseil d'Administration de l'E.P.F. a adopté une proposition d'avenant tendant à la modification de l'objectif de densité brute pour l'opération de 25 logements par hectare à 20 logements par hectare. Le Conseil Municipal valide cet avenant.

Acquisition foncière

La Commune a réalisé 5 opérations d'aménagement sur le secteur de la Pichetière. Il ne reste que 2 lots en vente sur la dernière tranche alors que la demande de terrains libres de constructeurs reste importante sur notre territoire, en particulier avec l'installation de nouvelles entreprises. Considérant les besoins importants en terrains viabilisés, et considérant que le prix proposé pour l'acquisition des parcelles ZI 201 et ZI 202 est inférieur au seuil de saisine du Service du Domaine fixé à 180 000 €, le Conseil Municipal décide de se porter acquéreur des parcelles cadastrées ZI 201 et ZI 202 au prix de 7 €/m^2.

Elaboration du RLPI

Terres de Montaigu - Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.i.), et de Règlement Local de Publicité Intercommunal (R.L.P.i.).

Un diagnostic des dispositifs publicitaires a permis de mettre en relief les enjeux du territoire en matière de publicité extérieure et de définir les grandes orientations s'articulant autour des 3 axes suivants :

1 – Adapter la règlementation nationale de publicité aux spécificités locales ;

2 – Protéger le cadre de vie, du patrimoine bâti aux franges urbaines ;

3 – Répondre aux besoins de signalisation des acteurs locaux.

Le but du R.L.P.i n'est pas d'empêcher l'installation de dispositifs publicitaires, qui participent au dynamisme du tissu économique, mais de poser des règles adaptées aux caractéristiques de notre territoire.

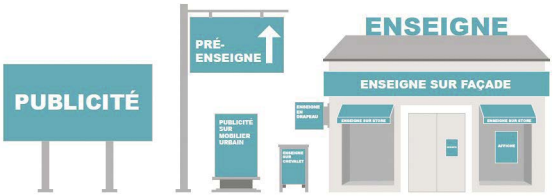

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réhabilitation de la salle de sports

Bernard DENIS et Patrick MÉRIEAU font le point sur la consultation en cours pour la pré-sélection des équipes de maîtrise d'œuvre : 26 candidatures d'architectes sont parvenues en Mairie.

Conseil Municipal du 17 janvier 2019

VOIRIE ET RESEAUX

Entretien de l'éclairage public

Acceptation des tarifs 2019 proposés par le SYDEV pour la maintenance préventive et curative et le fonctionnement des installations d'éclairage public, d'illuminations et d'éclairage des infrastructures sportives. Choix d'un entretien annuel comprenant 3 visites au tarif suivant : 12.70 € par point lumineux hors LEDS et hors garantie, 9.80 € par point lumineux type LEDS hors garantie, 4.10 € par point lumineux sous garantie, LEDS ou non LEDS.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réhabilitation de la salle de sports

3 architectes ont été retenus pour présenter une esquisse : agence Gabriel VALLEE, agence DGA et agence LBLF.

PERSONNEL COMMUNAL

Recrutement

Un nouveau responsable du Service Technique sera recruté à compter du 1er avril 2019. Une période de tuilage est nécessaire pour assurer une bonne transmission des dossiers (voir page 13).

Santé et Sécurité au Travail

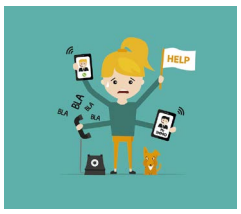

Les dispositions législatives et réglementaires en vigueur imposent aux collectivités locales et à leurs établissements publics de désigner un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité. Cette mission peut être confiée au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale. Tarifs 2019 : 380 € par jour et 215 € la demi-journée.

Délégué à la Protection des Données

Les collectivités locales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques : état civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances… Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose à toutes les structures publiques de nommer un délégué à la protection des données. La protection des données à caractère personnel est un facteur de transparence et de confiance à l'égard des administrés. C'est aussi un gage de sécurité juridique. Accord du Conseil Municipal pour signer la convention proposée par e-Collectivités Vendée de mise à disposition d'un délégué à la protection des données.

ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Projet Educatif Territorial

Suite au retour de la semaine scolaire à 4 jours, la Commune a rédigé un nouveau PEdT en associant tous les partenaires associatifs concernés par la tranche d'âge des 3 - 11 ans.

Parmi les différentes actions proposées, un forum des associations (regroupant toutes les associations en un même lieu sur un même jour afin de faciliter les inscriptions par les familles) va se dérouler le vendredi 21 juin de 18h à 21h et le samedi 22 juin de 10h à 13h, à la Salle de Sports.

JEUNESSE

Convention partenariale avec l'AIFR

La convention avec l'Association Intercommunale Familles Rurales doit être renouvelée afin de poursuivre l'action de l'animateur Jeunesse sur la Commune, à savoir : l'accompagnement de la Commune pour l'animation Jeunesse locale, l'accompagnement de l'Accueil Jeunes, l'animation du Conseil Municipal Enfants, la participation à l'animation de la vie locale.

Conseil Municipal du 28 février 2019

URBANISME ET LOTISSEMENTS

Lotissement privé « Espace Augué »

Les équipements neufs d'éclairage public sont rétrocédés gratuitement à la commune (valeur 4 619 € HT).

VOIRIE ET RESEAUX

Cession de parcelle

Le Conseil Municipal décide de céder la parcelle ZE 287 aux propriétaires des parcelles voisines ZE 278, 282, 289, et 290 situées 3 ter de la Maladrie et fixe le prix de vente à 2.50 € / m², étant précisé que les frais de bornage et d'acte notarié sont à la charge de l'acquéreur.

Contrôle des poteaux incendie

La réglementation concernant les équipements de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) impose désormais que le contrôle de débit des poteaux incendie soit effectué tous les 5 ans. Le coût du contrôle est de 32 € HT par poteau incendie, dont la moitié est prise en charge par Vendée Eau.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Remplacement de la chaudière du stade

La chaudière des vestiaires du stade de football est défectueuse depuis quelques mois et n'assure plus la production d'eau chaude sanitaire pour les douches. Pour éviter que ce problème perdure jusqu'à la fin du mois de mars, date du vote du budget primitif, les crédits nécessaires seront ouverts de façon anticipée afin de permettre le remplacement de la chaudière pour un coût de 27 701.23 € TTC.

FINANCES

Vote des subventions aux associations pour l'année 2019

Voir le détail en page 7.

Conseil Municipal du 28 mars 2019

FINANCES

Vote du budget principal et des budgets annexes
(Assainissement, Lotissements Pichetière 2, Pichetière 3 et 4, Pichetière 5, Lotissement des Bois de Ville).

Vote des taux d'imposition applicables en 2019
Il est rappelé au Conseil Municipal que les taux de la taxe d'Habitation et de la taxe sur le Foncier bâti ont été augmentés de 1 % en 2018. La Commission Finances propose au Conseil Municipal de **ne pas augmenter les taux pour 2019.** Les taux applicables en 2019 seront de : Taxe d'habitation : 22.80 %, Taxe sur le foncier bâti : 16.15%, Taxe sur le foncier non bâti : 35.68%.

VOIRIE – RESEAUX

Eclairage Public Pichetière 5
Le Conseil Municipal décide de conventionner avec le SYDEV pour l'installation d'un candélabre supplémentaire au lotissement de la Pichetière 5, pour un coût de 2 375 €.

Zonage d'Assainissement
Le Conseil Municipal approuve le plan de zonage avec intégration du secteur de la rue de la Maladrie et de la Cailletière et Haute Cailletière dans le zonage d'assainissement collectif et désigne la Communauté de Communes Terres de Montaigu comme autorité chargée d'ouvrir et d'organiser l'enquête publique unique portant sur les zonages d'assainissement des eaux usées et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Marché de Voirie 2019
Suite à consultation, l'entreprise SMTR est retenue pour un montant de 25 046.90 € HT.

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
Le Conseil Municipal émet avis favorable au projet de PLUi.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Réhabilitation de la salle de sports
Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre au groupement représenté par le cabinet DGA Architecture.

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)
Suite au transfert des compétences Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de Terres de Montaigu Communauté de Communes Montaigu Rocheservière au profit de la commune, il est mis fin à la convention de mise à disposition des locaux de l'ALSH.

FINANCES

Halte-Garderie itinérante
Attribution d'une subvention de 11 145 € à l'association gestionnaire de la halte-garderie itinérante « Les P'tits Poucets Roul' ».

Assurances de la Commune
Le cabinet DELTA CONSULTANT est choisi afin d'assurer la prestation Assistance Maîtrise d'Ouvrage des marchés assurances qui arrivent à échéance le 31/12/2019.

Conseil Municipal du 16 mai 2019

VOIRIE – RESEAUX

Assistance technique à la station d'épuration
Convention avec le Conseil Départemental de la Vendée pour un montant prévisionnel de 1 124.90 € TTC pour l'année 2019.

Gardiennage de l'église
Accord pour verser à la Paroisse Pierre Monnereau de Rocheservière la somme de 120.97 € au titre du gardiennage de l'église pour l'année 2019.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

Recomposition du Conseil Communautaire en vue des élections de mars 2020
Approbation de l'accord local afin de permettre à la Commune de L'HERBERGEMENT de conserver 3 élus communautaires (au lieu de 2 si application du droit commun).

Le Conseil Municipal GÈRE 6 BUDGETS :

- le budget principal de la Commune,
- le budget assainissement des eaux usées,
- 4 budgets pour les lotissements communaux (La Pichetière 2 ; 3 et 4 - 5 ainsi que Les Bois de Ville).

MONTANT GLOBAL : 5 484 887 €

Présentation consolidée des 6 budgets 2019

Budget	Section Fonctionnement	Section Investissement	TOTAL
Commune (en € TTC)	1 998 000 €	1 260 027 €	3 258 027 €
Assainissement (en € HT)	767 746 €	641 833 €	1 409 579 €
4 budgets Lotissements (en € HT)	600 388 €	216 895 €	817 283 €
Total	**3 366 134 €**	**2 118 755 €**	**5 484 889 €**

Endettement de la Commune au 1er janvier 2019

Budget principal		dont emprunts souscrits pour l'école publique et le Restaurant scolaire
Capital restant dû au 1er/01/2019	2 615 490 €	1 687 810 €
Capital restant dû au 1er/01/2019 par habitant	804,77 €	526,78 €
Annuité à payer en 2019 (capital et intérêt)	330 888 €	195 116 €
Annuité à payer en 2019 par rapport aux recettes de fonctionnement du budget Commune	**16,56%**	**9,77 %**

Fiscalité 2019

Evolution des taxes de la fiscalité communale

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Taxe d'habitation (TH)	23,04	23,04	23,50	23,50	22,57	22,80	22,80
Taxe Foncière sur le bâti (TFB)	15,68	15,68	15,99	15,99	15,99	16,15	16,15
Taxe Foncière sur le non bâti (TFNB)	36,42	36,42	37,15	37,15	35,68	35,68	35,68

Budget primitif 2019

27,93 € sont des charges de Personnel

5,50 € sont des charges financières

15,59 € sont virés en investissement (AUTO FINANCEMENT)

30,46 € sont des charges à caractère général

1,90 € sont des opérations d'ordres entre sections

18,52 € sont des charges de gestion courante (dont subventions aux associations et organismes)

0,10 € sont des charges exceptionnelles

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	En %	En €
Charges à caractère général	30,46	608 500
Charges de Personnel	27,93	558 000
Charges de gestion courante (dont subventions aux associations et organismes)	18,52	370 000
Charges financières	5,50	110 000
Charges exceptionnelles	0,10	2 000
Virement en Investissement = AUTOFINANCEMENT	15,59	311 549
Opérations d'ordres entre sections	1,90	37 951
TOTAL	**100,00**	**1 998 000**

57,81 € proviennent des impôts

4,00 € proviennent des produits du patrimoine communal

2,40 € proviennent d' opérations d'ordre

35,49 € proviennent des dotations et participations d'organismes extérieurs

0,30 € sont des produits exceptionnels ou des remboursements

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	En %	En €
Produits du patrimoine communal	4,00	80 000
Impôts	57,81	1 155 000
Dotations et participations	35,49	709 000
Produits exceptionnels et remboursements	0,30	6 000
Opérations d'ordre	2,40	48 000
TOTAL	**100,00**	**1 998 000**

Budget primitif 2019

Subventions aux associations 2019

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT
ASSOCIATIONS SPORTIVES	
Smash Basket	**1 994 €**
Sms Football	**2 202 €**
Smash Tennis	**682 €**
ASTTH	**1 000 €**
Les P'tits Sportifs	**1 000 €**
Temps Danse	**345 €**
SMS Vélo	**90 €**
Taekwondo	**300 €**
Moto Club Les ORNIS	**400 €**
AJA Gym Montaigu	**36 €**
Vélo Club Montaigu	**36 €**
ASSOCIATIONS CULTURELLES ET LOISIRS	
Comité des Fêtes (Fête de la Musique)	**3 000 €**
Association du Patrimoine Herbergementais	**15 000 €**
Atelier Théâtre Les Nouveaux Nez	**1 650 €**
Le Damier	**100 €**
ASSOCIATIONS D'AIDES ET ŒUVRES SOCIALES	
Veuves Civiles	**60 €**
UDAF Vendée	**200 €**
Secours Catholique	**500 €**
SOS Femmes Vendée	**100 €**
ADMR	**1 260 €**

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT
ASSOCIATIONS D'AIDES ET ŒUVRES SOCIALES (suite)	
Versement au CCAS	**4 800 €**
IME des Herbiers (réseau ADEPEI ARIA)	**585 €**
Comité des oeuvres sociales du Personnel	**560 €**
MDAV	**200 €**
UCAH	**250 €**
ASSOCIATION FAMILLES RURALES	
Familles Rurales / Restaurant Scolaire	**9 205 €**
Familles Rurales / Eveil Artistique	**2 900 €**
A.I.F.R	**23 054 €**
Dispositif Argent de Poche	**2 250 €**
ECOLES ET ORGANISMES PARA SCOLAIRES	
OGEC	**152 753,38 €**
Amicale Laïque de l'école Jean de la Fontaine (financement des activités périscolaires) (35,17 € x 161 élèves)	**5 662,37 €**
A.P.E.L. Ecole Arc en Ciel (financement des activités périscolaires) (35,17 € x 254,5 élèves)	**8 950,77 €**
Acti'Mômes	**36 100 €**
Halte-Garderie Itinérante Les P'tits Poucets Roul'	**11 145 €**
La Cicadelle	**350 €**
Maison Familiale Rurale L'Herbergement	**350 €**

Dépenses d'investissement

LIBELLÉ	MONTANT
NON AFFECTE	
Déficit reporté	**351 727 €**
travaux en régie sur terrains	**17 600 €**
travaux en régie sur constructions	**1 600 €**
travaux en régie sur voirie	**28 800 €**
Remboursement du capital des emprunts	**226 000 €**
PLACE DU MARCHÉ	
Matériel et outillage	**4 000 €**
ATELIER MUNICIPAL	
Matériel pour le Service technique	**93 000 €**
STADE ET VESTIAIRES	
Travaux sur bâtiments	**33 000 €**
ACCUEIL DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRE	
Travaux sur bâtiment	**28 000 €**
ESPACE SAINT GEORGES	
Travaux sur bâtiment	**2 000 €**
MAIRIE	
Travaux sur bâtiment	**500 €**
SALLE DE SPORTS	
Travaux sur bâtiment	**339 000 €**
RESTAURANT SCOLAIRE	
Aménagement de terrain	**500 €**

LIBELLÉ (suite)	MONTANT
SALLE AQUARELLE	
Travaux sur bâtiment	**300 €**
CIMETIERE	
Travaux sur cimetière	**20 000 €**
EQUIPEMENTS SPORTIFS	
Matériel et mobilier sportif	**23 000 €**
ECLAIRAGE PUBLIC	
Matériel de voirie	**1 500 €**
VOIRIE EAUX PLUVIALES	
Fournitures de voirie	**14 000 €**
Travaux de voirie	**26 000 €**
ESPACES VERTS	
Mobilier et aménagement de terrain	**3000 €**
BIBLIOTHEQUE	
Mobilier	**1000 €**
ECOLE PUBLIQUE	
Mobilier matériel informatique	**3 600 €**
EGLISE ET PRESBYTERE	
Travaux sur bâtiment	**3 000 €**
ESPACE ENVOL	
Matériel informatique	**1 500 €**
TOTAL NOUVEAUX CRÉDITS OUVERTS EN 2019	**1 222 627 €**

Salles communales
RÉSERVATION ET RÈGLES D'UTILISATION

Salle de Réunion
(place du marché)

CONDITIONS DE LOCATION :

- Réservation au secrétariat de la Mairie.
- 30 personnes maximum.
- Retrait et retour des clés en Mairie aux heures d'ouverture.
- Nettoyage de la salle et des sanitaires à la fin de la manifestation.

TARIFS 2019	
Réunions d'associations locales	**Gratuit**
Vin d'honneur, repas de famille ou réunions d'entreprise (de L'Herbergement)	**75 €**
Entreprises et organismes (extérieurs à la Commune)	**100 €**

POUR TOUTE LOCATION DE SALLES COMMUNALES :

- Mise en place, nettoyage et rangement des chaises et des tables à la charge de l'utilisateur.
- Aucun matériel ne doit sortir des salles.
- Nettoyage de la salle et des sanitaires.
- En cas de dégradation ou nettoyage non effectué, une facturation sera adressée au locataire.
- Extinction des lumières et chauffages.

Toute anomalie doit être signalée au secrétariat de la Mairie.

Salle de la Clairière
(rue des pins)

Salle exclusivement réservée aux Herbergementais

CONDITIONS DE LOCATION :

- **Réservation** au secrétariat de la Mairie.
- A la signature du contrat d'utilisation : attestation de responsabilité civile **précisant la date de la manifestation** et le chèque de caution.
- Remise du chèque de location à la prise des clés.
- Uniquement des repas froids.
- 130 personnes maximum autorisées debout et 100 personnes assises pour un repas.
- **Attention : coupure générale à 2h30.**
- Etat des lieux avant et après la manifestation.
- Retrait et retour des clés en Mairie aux heures d'ouverture.
- Nettoyage de la salle et des sanitaires à la fin de la manifestation.

TARIFS 2019	
Associations de l'Herbergement	
AG, réunions diverses, activités culturelles sportives, éducatives, 3ème âge, centre de loisirs, organisation régionale avec organisateurs locaux bénévoles.	**Gratuit**
Concours belote, loto, soirée dansante, soirée spectacle...	**90 €**
Particuliers / entreprises de l'Herbergement	
Repas	**180 €**
Vin d'Honneur	**90 €**
Préau uniquement (grande salle verrouillée)	**45 €**
CAUTION	**250 €**

Salle Aquarelle

69 rue Georges Clemenceau (route de la Roche)

CONDITIONS DE LOCATION :

- Réservation écrite au secrétariat de la Mairie.

- A la réservation : versement des arrhes (30% du montant de la location).

- A la signature du contrat d'utilisation : attestation de responsabilité civile **précisant la date de la manifestation** et chèques de caution et du solde.

- Grande salle (Rubis) : 280 personnes assises pour un repas / 530 debout.

- Petite salle (Emeraude) : 80 personnes assises pour un repas / 100 debout.

- Bar : 256 personnes debout.

- Utilisation des cuisines réservée aux professionnels.

- Arrêt de la musique : 02h00.

- Remise des badges d'accès lors des états des lieux entrant et sortant.

- Nettoyage des espaces utilisés et des sanitaires à la fin de la manifestation.

TARIFS PARTICULIERS 2019		Commune	Extérieur
Bar seul	Pour vin d'honneur	110 €	230 €
Bar seul	Pour soirée familiale	165 €	260 €
Grande Salle « RUBIS »			
Grande salle + bar		450 €	680 €
Grande salle + bar + cuisine		575 €	800 €
Retour de mariage	- sans cuisine	245 €	340 €
	- avec cuisine	370 €	470 €
Petite Salle « EMERAUDE »			
Petite salle + bar		215 €	315 €
Petite salle + bar + cuisine		335 €	455 €
Retour de mariage	- sans cuisine	165 €	270 €
	- avec cuisine	285 €	395 €
Les 2 salles « Rubis » et « Emeraude »			
Les 2 salles avec bar		560 €	800 €
Les 2 salles + bar + cuisine		685 €	930 €
Retour de mariage	- sans cuisine	350 €	475 €
	- avec cuisine	470 €	610 €
Forfait préparation de Salle (veille de mariage)			
		100 €	120 €
Vidéoprojecteur		Gratuit	Gratuit

TARIFS ENTREPRISES 2019	Commune	Extérieur
Bar seul	210 €	310 €
Grande Salle « RUBIS »		
Grande salle + bar	535 €	760 €
Grande salle + bar + cuisine	640 €	930 €
Petite Salle « EMERAUDE »		
Petite salle + bar	235 €	410 €
Petite salle + bar + cuisine	365 €	555 €
Les 2 salles « Rubis » et « Emeraude »		
Les 2 salles avec bar	630 €	930 €
Les 2 salles + bar + cuisine	700 €	1 130 €
Gradins		
Supplément gradins	135 €	215 €
Vidéoprojecteur	Gratuit	Gratuit

TARIFS ASSOCIATIONS 2019	Commune	Extérieur
Bar seul pour vin d'honneur	Gratuit	150 €
Bar seul pour manifestation	90 €	200 €
Grande Salle « RUBIS »		
Manifestations non lucratives avec bar	Gratuit	330 €
Grande salle + bar	255 €	370 €
Grande salle + bar + cuisine	330 €	500 €
Petite Salle « EMERAUDE »		
Manifestations non lucratives avec bar	Gratuit	210 €
Petite salle + bar	165 €	250 €
Petite salle + bar + cuisine	250 €	380 €
Les 2 salles « Rubis » et « Emeraude »		
Les 2 salles avec bar	330 €	460 €
Les 2 salles + bar + cuisine	400 €	600 €
Théâtre de verdure / gradins		
Théâtre de verdure	70 €	85 €
Supplément gradins	90 €	130 €
Vidéoprojecteur	Gratuit	Gratuit

Environnement

UN PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE A ÉTÉ MIS EN PLACE SUR LA COMMUNE

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE...

Qu'est-ce que c'est ?

C'est une manière durable d'entretenir les espaces verts de la Commune. Désormais l'entretien n'est plus systématique mais fonction de la nature et de l'usage de chaque espace.

Pourquoi la mettre en place ?

Car sans utilisation de produits chimiques sur la Commune, elle se veut plus respectueuse de l'environnement et de la santé. Elle favorise aussi la végétation locale, source de biodiversité.

Le principe :

Appliquer aux espaces verts de la Commune un code représentatif du mode de gestion. Ainsi, sur la Commune des espaces horticoles côtoient des zones plus naturelles, à forte valeur écologique.

Le panneau du bassin de la Pichetière

Des panneaux explicatifs sur la gestion différenciée ont été installés dans plusieurs espaces communaux (les Bois de Ville, la Pichetière, le Pré Clos).

Vous pourrez les découvrir au fil de vos balades !

A noter également :

- la création de **2 jardins partagés en centre bourg :** Place du Marché (en lien avec le CME) et près de l'entreprise Codilab ;
- le **traitement** des allées du cimetière **au vinaigre blanc alimentaire** (démarche "0 phyto").

Tri sélectif

Distribution des sacs jaunes

Les sacs jaunes translucides de tri sélectif seront distribués à l'Atelier Municipal, rue du Cerisier (derrière le cimetière)

LES SAMEDIS
5 ET 12 OCTOBRE 2019
DE 10H À 12H.

Si vous êtes indisponible aux dates ci-dessus, vous pouvez demander à une autre personne de les retirer pour vous.

RAPPEL : Les sacs jaunes sont destinés uniquement au tri sélectif. Ils ne doivent pas être utilisés pour les ordures ménagères ou les déchets verts. En cas de non-respect les sacs ne sont pas ramassés et les contrevenants pourront être verbalisés. Pour éviter le gaspillage, il est conseillé de mettre le sac à la collecte, uniquement s'il est plein.

Feux de déchets

Le brûlage à l'air libre ou à l'aide d'un incinérateur individuel des déchets ménagers et des déchets verts est **INTERDIT.**

Brûler vos déchets vous expose à une contravention de 450 €.

Un Grand Merci aux Bénévoles !

Mardi 14 mai, 25 jardiniers bénévoles ont prêté main-forte à l'équipe des espaces verts de la commune pour garnir les parterres qui ornent les rues du bourg. 850 plantes annuelles, 450 bisannuelles et 280 vivaces ont été mises en terre pour une floraison estivale.

Nuisances sonores

Afin de respecter le voisinage, **les travaux de bricolage et de jardinage bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies électriques…)** ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- **Du lundi au vendredi :** de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- **Les samedis :** de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- **Les dimanches et jours fériés :** de 10h à 12h.

Article 19 de l'arrêté préfectoral n°2013/MCP/06.

Désinsectisation, dératisation

Les beaux jours arrivent, et avec eux, les risques de prolifération de rongeurs ou d'insectes…

Voici une liste (non exhaustive) d'entreprises luttant contre les rongeurs, insectes ou nids d'insectes :

- **AFTS Nature** – MONTAIGU
  07 70 10 66 84
- **CG Dérat'** – ST PHILBERT DE BOUAINE
  06 24 74 30 98
- **Hygiène de Vendée** – ST GEORGES DE POINTINDOUX
  02 51 46 68 17
- **Ouest Parasi-Terre** – LEGE
  06 64 26 66 81
- **Bio Néo - Prophy Végétal** – LA ROCHE SUR YON
  02 51 47 70 62
- **SDH** – PALLUAU *(uniquement guêpes et frelons)*
  06 26 34 57 13

IMPORTANT

La commune prend en charge 50% de la facture de destruction de nids de FRELONS ASIATIQUES aux conditions suivantes :

1 - L'intervention est effectuée par une entreprise identifiée.

2 - Cette prise en charge financière ne concerne que la destruction de nids de FRELONS ASIATIQUES.

3 - Faire établir à l'entreprise deux factures séparées :

- 50% à votre nom et à régler directement à l'entreprise,
- 50% au nom de la Mairie en précisant votre nom et adresse.

Même si le nid est de petite taille, l'intervention doit être réalisée au plus vite pour éviter une prolifération.

PLUi

EX-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE ROCHESERVIÈRE

Où puis-je construire ma maison ? Où puis-je installer mon commerce ? Où permettre l'installation des entreprises ? Comment préserver nos exploitations agricoles ? Comment soutenir nos commerces de centre-ville ?

Depuis fin 2015, la communauté de communes du canton de Rocheservière en lien étroit avec les communes, étudie ces questions. Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), fruit de ces réflexions, répond à ces interrogations en constituant un cadre légal pour toutes les constructions et les aménagements sur le territoire.

Le projet a été présenté aux acteurs locaux et habitants lors de plusieurs réunions publiques. Il a été soumis pour avis à des instances telles que la Préfecture, le Département, la Région… et les chambres économiques (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture, Chambre des métiers et de l'artisanat).

Du 27 mai au 29 juin 2019, le PLUi a en complément fait l'objet d'une enquête publique.

Les habitants des 4 communes du territoire de l'ex-communauté de communes du canton de Rocheservière ont donc pu prendre connaissance et donner leur avis sur le projet de PLUi, mais aussi sur les zonages d'assainissement des eaux usées et sur les périmètres de protection des monuments historiques.

À l'issue de l'enquête publique, le projet de PLUi, modifié si besoin pour tenir compte des observations émises, pourra être approuvé par le conseil communautaire dans le courant de l'automne 2019. Il entrera alors en vigueur et servira de cadre légal à l'instruction des demandes d'occupation et d'utilisation du sol (permis de construire, permis d'aménager…).

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

FIN 2015 — DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE
« Photographie » des 4 communes, le diagnostic identifie les atouts et contraintes dans tous les domaines du territoire (patrimoine, habitat, économie, équipements, déplacements, environnement, agriculture, paysage).

FIN 2016 — PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PADD)
Le PADD décline en orientations concrètes, les choix faits par les élus pour le développement du territoire.

MI 2017 — TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE
Le règlement traduit les orientations du PADD en déterminant « Où et comment construire ? ». Le texte est complété par une carte, appelée « plan de zonage » qui subdivise le territoire en différents secteurs aux règles spécifiques (zones urbaines, zones naturelles, zones agricoles…).

NOVEMBRE 2018 — ARRÊT DU PROJET
Le Conseil communautaire a arrêté le projet de PLUi, après 3 ans de travail avec les 4 communes concernées et en concertation avec la population.

MARS 2019 — CONSULTATION DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES
Les Personnes Publiques Associées (Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, organisme consulaires...) donnent leur avis sur le projet arrêté.

MAI JUIN 2019 — ENQUÊTE PUBLIQUE
Chaque habitant et acteur du territoire peut faire part de ses remarques sur le projet.

ON EST ICI

SEPTEMBRE OCTOBRE 2019 — APPROBATION DU PLUI
Après d'éventuelles modifications, le PLUi est approuvé par le Conseil communautaire et devient opposable aux autorisations d'urbanisme.

Terrains disponibles

VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN AFIN DE CONSTRUIRE VOTRE RÉSIDENCE PRINCIPALE ?

Des terrains sont disponibles dans ces lotissements communaux :

- Les Bois de Ville : 2 lots au prix de 80€ TTC/m²
- Pichetière 5 : 1 lot au prix de 71 € TTC/m²

Renseignements en Mairie de L'Herbergement auprès d'Isabelle GABORIEAU.

ATTENTION : il n'y a pas de permanence du Service Urbanisme le jeudi après-midi.

Restructuration de la salle de sports

Les commissions Sports et Bâtiments Communaux travaillent conjointement avec les associations pour les travaux de restructuration de la Salle de Sports. L'avant-projet définitif sera validé à la réunion de Conseil Municipal de juillet et le permis de construire sera déposé à suivre. Les travaux débuteront en janvier 2020. Le projet définitif vous sera présenté dans le bulletin municipal de décembre 2019.

De gauche à droite :
Bernard DENIS (1er adjoint en charge du service technique), Christophe SIRET, Jean-Pierre MINGUET, Marc PREAULT (Maire)

Arrivée de Christophe SIRET

Depuis le 1er avril, Christophe Siret a rejoint les services techniques de la commune. Il travaille en binôme avec Jean-Pierre Minguet jusqu'au 1er août, date du départ à la retraite de ce dernier. À cette date-là, Christophe Siret prendra alors la responsabilité du service technique de la commune.

Domicilié aux Essarts, Christophe SIRET a travaillé au Conseil Départemental de la Vendée, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et à la Mairie de La Verrie en tant que responsable Voirie pendant dix ans.

Le nouveau site internet est en ligne

Actualités, agenda des manifestations, infos pratiques et démarches en ligne… le nouveau site internet de L'HERBERGEMENT est entièrement repensé pour **faciliter l'accès à l'information** et la navigation de l'internaute. L'affichage est **optimisé pour toute taille d'écran,** notamment pour la navigation sur smartphone.

Notre site internet a été refondu, conjointement avec les sites internet de Terres de Montaigu-Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, et des autres communes membres permettant ainsi un meilleur partage et une meilleure valorisation de l'information. **Désormais, l'usager trouve aisément l'information recherchée sur l'ensemble du territoire.**

Par exemple, sur le site internet de L'HERBERGEMENT, l'internaute accède facilement à l'information sur la collecte des déchets pourtant gérée par l'intercommunalité.

Évolutif, **le site internet s'enrichira dans les mois à venir** en actualités, nouvelles fonctionnalités, démarches en ligne et informations. En quelques clics, les internautes pourront également y réaliser certaines démarches en ligne, via un portail citoyen.

Restez connectés !

Prévention sécurité

Soyez attentifs à votre sécurité sur INTERNET et les RESEAUX SOCIAUX.

La presse vous alerte régulièrement sur des intrusions frauduleuses sur les sites. Une réunion de sensibilisation et d'information pour se prémunir des risques encourus sera programmée à l'automne 2019. Cette réunion ouverte à tous sera animée par la police municipale intercommunale.

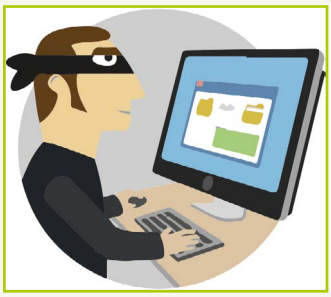

Recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de 16 ans doit se faire recenser en Mairie **entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.**
Il faut pour cela venir en Mairie muni des documents suivants :
- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille à jour.

Le recensement permet à l'administration :
- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement originale À CONSERVER absolument.

EN EFFET CE DOCUMENT EST INDISPENSABLE POUR :

L'inscription aux examens
Pour pouvoir vous inscrire à un examen (BEP, Baccalauréat...), vous êtes tenu de présenter :
- avant 18 ans : votre attestation de recensement ou, s'il est en votre possession, un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC),
- de 18 à 24 ans : un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC).

L'inscription à l'examen du permis de conduire
Pour pouvoir vous inscrire à l'examen du permis de conduire, vous êtes tenu de présenter :
- avant 17 ans : pas de justificatif à fournir,
- de 17 à 24 ans : vous devez présenter un document attestant de votre situation au regard de la journée défense citoyenneté (JDC).

EN CAS D'ABSENCE DE RECENSEMENT, L'INSCRIPTION AUX EXAMENS N'EST PAS POSSIBLE, DE MÊME QUE L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES. ALORS PENSEZ-Y !

Opération tranquillité vacances : le bon réflexe de l'été

Pour partir en vacances plus sereinement, pensez à l'opération tranquillité vacances. **La gendarmerie,** et nouvellement sur le territoire de Terres de Montaigu, **la police municipale intercommunale, peuvent surveiller votre domicile à travers des patrouilles** organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Vous serez alors assurés d'être prévenus en cas d'anomalies : tentatives d'effractions, effractions ou autres… Plus largement, ce dispositif, possible dès 3 jours d'absence, décourage les personnes malveillantes de s'aventurer dans une maison lorsque le quartier est régulièrement surveillé.

COMMENT BÉNÉFICIER DE L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES ?
Votre gendarmerie peut vous recevoir pour cela. Plus près de chez vous l'accueil de la mairie tient à la disposition des habitants un formulaire d'inscription et est disponible pour tout renseignement.

Site Saint-Sauveur ROCHESERVIÈRE

ÉVÉNEMENTS - ÉTÉ 2019

Exposition " Art & Lumière "

HÉLÈNE FORTIN-RINCÉ ET A.I.L.O

Présentées dans l'ensemble du site patrimonial Saint-Sauveur, les œuvres conjuguent patrimoine et création contemporaine. La lumière, utilisée comme moyen d'expression, révèle la beauté des vitraux d'Hélène Fortin-Rincé et surprend dans les installations de A.I.L.O et ses jeux d'optique.

© Fabrice Leroux

HÉLÈNE FORTIN-RINCÉ est artiste verrier et œuvre à la restauration du patrimoine comme à la création contemporaine. Elle travaille le verre soufflé, texturé, plaqué et d'autres matériaux plus inhabituels comme les matières minérales.

A.I.L.O (ATELIER D'IMMERSION LUMINEUSE ET OBSCURE)

Sous cet acronyme se cache une artiste plasticienne spécialisée dans des créations centrées sur la lumière. A.I.L.O s'associe avec des personnes spécialisées en arts sonores, numériques et électroniques pour donner forme aux interactions entre lumière et obscurité, réalité et reflet, et immerger le visiteur dans la poésie de la géométrie.

EXPOSITION PRÉSENTÉE DU 17 MAI AU 22 SEPTEMBRE 2019

Les ateliers en vacances

ATELIER EN VACANCES
« RENCONTRE AVEC HÉLÈNE FORTIN-RINCÉ »
JEUDI 11 JUILLET | DE 15H À 17H
2.50 € par enfant, sur inscription.
Ouvert aux enfants à partir de 8 ans, accompagnés d'un adulte.
Rencontre et atelier avec Hélène Fortin-Rincé, artiste vitrailliste dont les œuvres sont présentées dans l'exposition « Art & lumière ».

ATELIER EN VACANCES
« BESTIAIRE FANTASTIQUE »
JEUDI 29 AOÛT | DE 15H À 16H30
2.50 € par participant, sur inscription | Ouvert aux enfants de 4 à 7 ans.
Les participants partent à la recherche d'animaux réels ou imaginaires présents dans les broderies de Nicole Renard. Ils imaginent ensuite leur animal fantastique en choisissant les parties du corps, les couleurs et les textures. Poule à trois têtes, dauphin sur pattes ou serpent volant, à eux d'être créatifs !

Horaires du site

DU 20 MARS AU 8 DÉCEMBRE 2019 :
le mercredi, samedi et dimanche de 14h à 18h.
DU 1ER JUILLET AU 31 AOÛT :
tous les jours de 14h à 18h30.
Gratuit
Contact : 02 51 48 23 56 - contact@sitesaintsauveur.fr

Ecole publique Jean de la Fontaine

36 rue Jean Yole - 85260 L'HERBERGEMENT
Tél. 02 51 42 49 86 - E-mail : ce.0851360s@ac-nantes.fr
Site : http://passerelle.ac-nantes.fr/jeandelafontaine-herbergement/

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2019
possibles le lundi de 9h à 17h ou sur rdv auprès de la directrice au 02 51 42 49 86.

UN DÉBUT D'ANNÉE 2019 RICHE EN ACTIVITÉS…

Au cycle 1…

En maternelle, les élèves ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à la semaine des mathématiques : problèmes à résoudre, manipulation et numération autour des compléments à 10.

Les GS ont accueilli les bénévoles de la bibliothèque municipale pour des ateliers lecture autour de la gourmandise.

Quant aux sorties de fin d'année, elles nous ont conduits à l'espace Gaston Chaissac, à la Maison de la Rivière pour des ateliers sur la nature et un spectacle.

Et au cycle 2 ?

• Tous les élèves du cycle 2 se sont retrouvés pour le 100ème jour d'école autour de jeux et d'activités, par groupes d'élèves de tous les niveaux. De la première heure du jour à la dernière heure d'école, les élèves ont réalisé des défis sportifs et intellectuels, pour créer des constructions de 100 briques, marquer 100 paniers, trouver un maximum de noms de fruits en 100 secondes (record à battre = 23), ...

• Les CP ont rencontré leurs correspondants de l'école Arc-en-Ciel. Quand une correspondance aboutit à une rencontre, c'est super. Découvrir l'autre, celui qu'on a imaginé, celui dont on ne connaît que l'écriture.

• Les élèves de cycle 2 ont chanté à la maison de retraite. L'échange s'est fait autour des chansons anciennes traditionnelles (« Trois jeunes tambours », « Nous n'irons plus au bois », « En passant par la Lorraine »). Nos aînés étaient ravis d'écouter des chants de leur jeunesse et les élèves étaient contents de partager ce moment avec eux.

• Des élèves ont participé à un parcours culturel avec le théâtre de Thalie. Ils ont étudié « Le Goéland qui fait miaou », rencontré l'auteur et vu le spectacle. Ils ont également rencontré l'illustratrice qui a partagé son savoir-faire avec eux. Passionnant !

La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée, disait PLATON ! C'est pourquoi les élèves des classes de CM1, de Mme Derouéné, et de CM2, de Mme Azirou, sont ravis de se rendre tous les vendredis depuis le mois de mars et jusqu'à la fin de l'année au conservatoire de Montaigu. Ils y pratiquent un instrument à vent de la famille des cuivres, comme le trombone, le tuba... en petits groupes avec un professeur de musique. Les conditions sont idéales pour les initier à la pratique instrumentale collective. Ils s'engagent dans la réalisation d'un projet collectif en apprenant à participer et à prendre leur place dans un groupe. Ils développent ainsi le plaisir de jouer ensemble dans le respect mutuel.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'axe 3 de notre projet d'école : « Développer un parcours artistique et culturel commun », dont l'objectif est d'apprendre à se connaître et à vivre ensemble.

Ecole privée Arc-en-Ciel

2 rue de Bel Air
85260 L'HERBERGEMENT
Tél. 02 51 42 86 30
E-mail : ecole.privee.herbergement@wanadoo.fr

L'école Arc-en-Ciel a accueilli 258 élèves pour l'année 2018-2019, répartis sur 10 classes, avec une rentrée de 5 TPS depuis le mois de janvier.

Le thème de l'année **« Des racines et des rêves »** a permis aux élèves de nombreuses découvertes et une meilleure connaissance de notre environnement.

Les CE1 et CE2 sont partis en **classe découverte** à Talmont St Hilaire en janvier 2019 pour découvrir la faune et la flore du littoral et la fabrication des éoliennes.

Une **matinée « endurance »** a été organisée le samedi 18 mai en lien avec l'association « Action contre la faim ».

Deux classes ont participé au **projet départemental « de faulx et d'épée » au château de Tiffauges** en juin 2019.

Les enseignants remercient toutes les personnes qui accompagnent bénévolement les enfants dans leurs activités (temps fort caté, piscine, sorties, ateliers, préparation des fêtes...).

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Contacter **M. Damien Charbonnier** de 8h à 18h, au 02 51 42 86 30, les jours de classe et plus particulièrement le lundi ou le mardi (journées de décharge administrative).

HORAIRES

Matin : 9h00 - 12h15
Après-midi : 13h45 - 16h45.

Célébration du 100ème jour d'école

LES ASSOCIATIONS DE PARENTS : APEL et OGEC

les bureaux des 2 associations de parents (OGEC et APEL) ont pour mission d'apporter un environnement de qualité pour les enfants et leur famille dans les domaines pédagogiques, culturels, éducatifs, matériels…

Cette année, **l'APEL,** en lien avec la mairie et la direction, a travaillé sur la sécurité aux abords de l'école et a acheté des gilets de sécurité pour les enfants qui viennent à pied à l'école.

Concernant **l'OGEC,** c'est le **lancement d'un projet d'agrandissement de l'école** qui est en cours afin d'anticiper au mieux l'expansion de la commune de l'Herbergement.

Ces 2 bureaux composés de parents se renouvellent chaque année. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à venir à la prochaine Assemblée Générale.

DATES À RETENIR

- **DIMANCHE 30 JUIN 2019**
  Kermesse
- **DU 1ER AU 8 JUILLET 2019**
  Collecte de papiers
- **SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2019**
  Concours de palets
- **DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019**
  Marché aux jouets
- **VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019**
  Assemblée Générale APEL et OGEC

Acti'Mômes

Accueil de loisirs et Accueil Périscolaire

9, rue de l'ancienne mairie, 85260 L'HERBERGEMENT
Mail : actimomes85@gmail.com - **Site web :** https://actimomes85.wixsite.com/actimomes
Inscriptions et Contact : 02 51 42 46 19

LES TEMPS FORTS AVANT LES VACANCES :

Mercredi 19 juin : fête de la musique et vote du Prix Littéraire 2019.
Mercredi 3 juillet : Journée au Parc des Naudières.

LES ACCUEILS PENDANT LES VACANCES :

Du 8 au 26 juillet :
• Les mini-camps : Camping sous tipis pour les 4/5ans. Parcours aventure pour les 6/7ans.
• Du cirque, du ski nautique, de la piscine, de la sarbacane, de la voile, de la baignade pour les 8/11ans.
• Mais aussi de nombreuses activités au centre sur le thème des Contes et des Légendes, du spectacle et du Monde de Mario : Journée à Legendia Parc…

Du 29 juillet au 9 août : Acti'Sports NOUVEAU
Des activités avec les associations locales : SMASH Basket et Tennis, le Damier Vendéen, les Nouveaux Nez, les p'tits Sportifs, l'Atelier Musique, l'APH, la section boules en bois du Club Sourire d'Automne, la Bibliothèque et les employés communaux…

L'ACCUEIL DE LOISIRS SERA FERMÉ DU LUNDI 12 AU VENDREDI 16 AOÛT INCLUS.

Du 19 au 30 août :
Vacances dans les îles et vacances nature, des jeux dans les parcs, des chasses au trésor, de la pêche, du géocaching à Grasla…, une journée plage à Notre Dame de Monts, une nuit sous tente à Acti'Mômes.

Du 26 au 30 août : un mini-camp pour les 8/11 ans avec accrobranche, laser tag, piscine.

BONNES VACANCES !

LABEL " PLAN MERCREDI " NOUVEAU

L'Accueil de Loisirs Acti'Mômes vient de recevoir le Label « Plan Mercredi » octroyé par les Services de l'Éducation Nationale, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Caisse d'Allocation Familiale de la Vendée.

Le Label « Plan mercredi » crée un cadre de confiance pour les familles, les structures et leurs partenaires. Pour l'association Acti'Mômes, ce label permet de mettre en avant les activités périscolaires de qualité. Pour les familles, il permet de garantir la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des personnels.

« Plan mercredi » est une marque déposée propriété de l'Etat français.

Le label incarne l'enfant au cœur des trois domaines d'activités mises en place dans le cadre du Plan mercredi : **« nature, culture et sport »** et qui sont développés à travers les activités proposées par Acti'Mômes.

Les P'tites Canailles

Les assistant(e)s maternel(le)s de l'association se retrouvent deux fois par semaine et proposent aux enfants différentes activités riches et variées. En ce début d'année, **une initiation Yoga/massage** et une **chasse aux œufs de Pâques** a eu lieu à la salle de la Clairière, sans compter la matinée motricité mensuelle avec : modules, piscine à balles, voitures…

Des ateliers d'éveil musical ont été mis en place par l'association, avec une intervenante, Nadège Rigalleau, de la compagnie l'Embrasure. Les enfants ont pu découvrir en musique de nombreux instruments : cloches, flûtes,…

RENSEIGNEMENTS :
Pour toutes questions dans votre recherche d'assistant(e)s maternel(le)s, disponibilités, remplacements…
ou si vous êtes assistant(e)s maternel(le)s et souhaitez adhérer, n'hésitez pas à contacter :
Mlle Manon TURCAUD, Tél. 02 51 31 13 62.

Familles rurales — Vivre mieux !

ASSOCIATION DE L'HERBERGEMENT

8 Espace Saint Georges
85260 L'Herbergement
Tél : 02 51 06 36 04 / 07 88 49 06 72
Mail : famillesrurales.lherbergement@gmail.com
www.famillesrurales.org/lherbergement/

Charlotte PRAUD

Nouvelle directrice :
Charlotte PRAUD
Tél. 02 51 06 36 04
ou 07 88 49 06 72

Nouvelle Présidente :
Angélique CHARRIER
Tél. 06 72 08 28 74

PERMANENCES AU BUREAU
Lundi : 14h/18h - Mercredi : 9h/12h
Vendredi : 14h/18h

AIFR - Association Intercommunale Familles Rurales

AIFR - **Service Transport scolaire**
Tél : 02 51 31 15 75 - Mail : aifr.transportscolaire@orange.fr
AIFR - **Service Jeunesse**
Tél : 02 51 94 99 93 - Mail : aifr.jeunesse@gmail.com
21 Rue du Péplu – 85620 Rocheservière
Site : https://www.famillesrurales.org/aifr

TRANSPORT SCOLAIRE

- établissements primaires
- collège Saint-Sauveur Rocheservière
- collèges et lycées du secteur de Montaigu

▶ **Pensez déjà à la rentrée 2019-2020 !**

Pour les primaires, collégiens et lycéens :

Le transport scolaire vers les **établissements scolaires primaires** du secteur (communes de L'Herbergement, Montréverd, Rocheservière et Saint-Philbert-de-Bouaine) est organisé par l'AIFR dont le siège se situe à Rocheservière. Elle organise aussi le transport des **élèves du second degré** inscrits au Collège Saint-Sauveur de Rocheservière et dans les collèges et lycées du secteur de Montaigu. Toutes les infos pratiques sont disponibles sur notre site internet, rubrique Transport scolaire.

Du nouveau en 2019 :

L'AIFR reste l'interlocuteur local des familles puisqu'elle organise pour la Région les circuits sur son territoire.
En revanche, les INSCRIPTIONS et le paiement sont à effectuer **depuis le 13 mai** sur le nouveau site Internet de la Région des Pays de la Loire : **www.aleop.paysdelaloire.fr.**

ATTENTION aux délais d'inscription !

- Inscriptions en ligne : **depuis le 13 mai 2019.**
- Dernier délai d'inscription : **15 juillet 2019.** Pénalité de 20 € pour toute inscription après cette date.
- Les demandes de point d'arrêt pour la rentrée de septembre étaient à effectuer avant le 15 juin. Toute demande qui nous parviendrait après cette date sera étudiée après la rentrée.

Attention, le renouvellement de l'inscription au transport scolaire n'est pas automatique d'une année sur l'autre.

ACTIVITÉS JEUNESSE

Le plein d'activités pour les +11 ans !

Les séjours d'été 2019 :

L'AIFR propose des séjours aux jeunes du territoire âgés de 11 à 17 ans. Mer, montagne, chantier utile à la collectivité, sport, loisirs, jeux, vie de camp… il y en a pour tous les goûts ! Renseignez-vous pour savoir s'il reste des places disponibles…

Les activités à la carte :

Comme à chaque période de vacances, l'AIFR organise également un programme d'activités **pour les jeunes à partir du collège,** avec **transport assuré au départ de chaque commune. Chaque jour, une activité différente** est proposée, culturelle, sportive, créative, sortie en soirée... L'AIFR essaie de toucher tous les jeunes, tous les âges et tous les goûts pour que chacun puisse y trouver un intérêt.

Les animateurs jeunesse du secteur, Pauline, Charlotte, Matthias et Michaël sont présents à tour de rôle pour encadrer les activités. Ils sont à l'origine du programme concocté plusieurs semaines à l'avance. Ils font parfois appel à des intervenants extérieurs qui apportent leurs connaissance, leur matériel et leur savoir-faire, un réel plus en terme de prestation.

Cet été sera donc rythmé par ces activités à la carte, à l'exception d'une pause de 15 jours en août. **Programme disponible dans les communes et sur le site Internet de l'AIFR.**

Inscrivez-vous sur le site Internet et recevez nos infos avant chaque période de vacances !

OXY'Jeunes

C'est quoi OXY'Jeunes ?

C'est un local destiné aux jeunes de 11 à 14 ans, filles et garçons, qui habitent sur la commune de l'Herbergement. Il se situe à l'Espace Envol, rue de la Gare, où Matthias, animateur jeunesse de la commune depuis le 1er avril 2019, les accueille chaque mercredi de 14h à 18h en période scolaire. Lors des petites vacances, le local est ouvert selon les disponibilités de Matthias.

Un programme détaillé est donné afin de connaître les horaires et les jours d'ouverture et les activités proposées.

Que peut-on faire à Oxy'Jeunes ?

En présence de l'animateur, le jeune peut trouver sur place un baby-foot, une table de ping-pong, des jeux de sociétés… D'autres activités, selon les demandes, peuvent être proposées : de la cuisine, des loisirs créatifs (imprimante 3D, Quilling, Kirigami…) et des activités sportives (Badminton, Molky, Pétanque…). Des sorties peuvent aussi être programmées comme un Escape Game, un Bowling, une visite de musée, une soirée Basket et Hand ainsi que des spectacles.
Matthias se tient aussi à disposition pour des moments d'échanges et de discussions afin que les jeunes puissent proposer des activités qui leur font envie.

L'inscription est gratuite et possible tout au long de l'année : les dossiers sont à retirer auprès de Matthias à la Mairie ou au local Oxy'Jeunes.

Foyer des Jeunes

Actuellement, le Foyer des Jeunes est en plein renouveau.

Nous remercions les membres du Bureau Adultes pour leur investissement dans la gestion du Foyer des Jeunes. Ils ont œuvré efficacement et leur mission s'est arrêtée fin avril 2019.

La nouvelle structure « Accueil Jeunes » va démarrer accompagnée de Matthias, l'animateur jeunesse, et d'un nouveau Bureau Adultes, avec un règlement et un fonctionnement différents.

Les inscriptions seront ouvertes aux jeunes de 14 ans révolus jusqu'à leur 18 ans.

D'autres précisions seront données prochainement.

RENSEIGNEMENTS :
Pour toute information complémentaire concernant OXY'Jeunes ou l'Accueil Jeunes, n'hésitez pas à me contacter aux coordonnées suivantes :
Matthias LEGEN, animateur jeunesse
Tel. 06 43 63 83 26
Mail : ajifr.lherbergement@gmail.com

MATTHIAS LEGEN, nouvel animateur jeunesse

Agé de 27 ans, Matthias Legen arrive tout droit de sa Creuse natale pour endosser le costume du nouvel animateur jeunesse de la commune. Il est arrivé le 1er avril avec tous ses diplômes : titulaire du brevet d'État en football 1er degré, brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, brevet d'entraîneur de foot. Et pour finir, le Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur (BAFA).

Après plusieurs expériences dans les collèges, les clubs de football ou dans les centres sociaux, Matthias est arrivé **« par hasard. Je voulais changer de région, alors j'ai répondu à diverses offres d'emploi un peu partout en France. Et me voici à L'Herbergement où j'ai été très bien accueilli »,** explique l'animateur.

« Pour la présélection, il n'a pas hésité à faire plusieurs fois l'aller-retour entre la Creuse et ici, soit plus de huit heures de trajet ! De plus, il a une grande notion de la ruralité, chère à nos valeurs », expliquent Annie Jaulin et Patrick Mérieau, les élus qui ont participé au recrutement.

Matthias aura, entre autres, pour missions d'encadrer le dispositif argent de poche déjà en place ou bien l'habillage du transfo de la rue de la Prée avec des graffitis.

Surtout, l'animateur devra mettre en place l'Accueil Jeunes, en remplacement du foyer des jeunes, et qui demande une nouvelle réglementation, une nouvelle structure et un nouveau fonctionnement. Cela avec l'accompagnement de l'Association Intercommunale Familles Rurales.

Source Ouest France

EHPAD Martial Caillaud

RETROUVAILLES, GOURMANDISE ET PARTAGE…

Le premier semestre à la Résidence débute par le traditionnel repas de fête de janvier, réunissant les résidents et le personnel : l'occasion de fêter le nouvel an ensemble et de se souhaiter une très belle année 2019, autour d'un bon repas animé par l'ensemble du personnel.

Et les festivités continuent **en partageant la galette des rois avec tous nos bénévoles.** Il est important de se retrouver afin de les remercier pour leur investissement tout au long de l'année lors des activités, des temps forts et pour l'entretien du jardin.

LES RENCONTRES INTERGÉNÉRATIONNELLES RYTHMENT ÉGALEMENT CE PREMIER SEMESTRE

Avec plaisir, nous accueillons **les élèves de la MFR** pour un projet d'animation dans le cadre de leur formation. En février, ils sont venus nous proposer divers ateliers : confection de tartes aux pommes, échanges autour de photos et un atelier sensoriel sollicitant l'odorat et le toucher.

En mars, nous retrouvons avec joie le **Conseil Municipal des Enfants,** pour un après-midi jeux de société. Pendant les jeux, les parents s'affairent à la cuisson des crêpes qui sont dégustées en fin de journée.

LA GOURMANDISE EST À L'HONNEUR CETTE ANNÉE.

En effet, Annie et Anita, nos deux bénévoles qui animent les **ateliers lecture** au sein de la Résidence, nous ont proposés de participer à un projet de **« Partage de souvenirs gourmands ».** Une occasion de nous remémorer ce qui titillait nos papilles hier et encore aujourd'hui, et de partager nos souvenirs. De très bon moments, et surtout ponctués par un goûter savoureux composé de chouquettes et la découverte du gâteau aux Carambar. Un régal !

Ce printemps est aussi marqué par les retrouvailles des aînés de la commune autour du **goûter offert par le CCAS.** Un temps convivial, gourmand et festif.

Et pour terminer ce semestre, en juin, c'est la **Journée Porte Ouverte** qui vient fêter le début de l'été, en réunissant résidents, familles, amis et personnel autour d'un déjeuner spectacle.

Au plaisir de vous avoir retrouvés lors de ces différents moments !

DATE À RETENIR

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019
Loto de l'EHPAD

SMS Football

DÉPLACEMENT AU CENTRE DE L'EN AVANT GUINGAMP

Le 20 février dernier notre section fille s'est déplacée au centre de formation féminin de l'EN AVANT GUINGUAMP.

Au programme de cette journée : entraînement, repas en commun et échange avec le groupe professionnel féminin de l'EA GUINGAMP.

Une très belle journée, appréciée par toutes et tous.

La section fille en déplacement à Guinguamp

COUPE DE VENDÉE

Les U15 s'inclinent 3 buts à 1, face au Poiré-sur-Vie (R1). Ce fut un beau parcours malgré la défaite.

MATINÉE SENSIBILISATION ARBITRAGE

Début 2019, deux membres de la commission arbitrage du district de Vendée sont intervenus pour échanger et expliquer sur les règles du jeu.

ACCUEIL DU MONDIAL FOOTBALL MONTAIGU

Le weekend de Pâques, pour la 47ème édition du Mondial Football Montaigu, la SMS football recevait pour la première fois 3 matchs du challenge club : Marseille/Rennes, Nantes/Bordeaux, Marseille/Guingamp et un match du challenge nation : France/Cote d'Ivoire. Cet événement inédit a été riche de rencontres, d'échanges et de partages en toute convivialité.

Nous remercions tous les bénévoles qui se sont investis pour la réussite de cette belle manifestation.

Mondial Minimes

N'hésitez pas à venir nous rejoindre et participer à la vie associative de la SMS football.

RENSEIGNEMENTS :
Emilie DAHÉRON, Tél. 06 29 61 21 66
www.smsfootball.fr
smsfootherbergement@gmail.com

DATES À RETENIR

- **SAMEDI 9 NOVEMBRE**
  Concours de belote, Salle Aquarelle
- **SAMEDI 21 DÉCEMBRE**
  Festifoot, Salle de Sports

SMASH TENNIS

LES JEUNES ET MÊME TOUT JEUNES AU PREMIER PLAN !

Le championnat d'été est à peine terminé et déjà le SMASH Tennis fait un constat plus que positif sur la saison 2018-2019, les effectifs augmentant de plus de 10% pour atteindre 112 licenciés.

RETOUR SUR LA PÉRIODE ÉCOULÉE

Championnats

Nous remercions tous les licenciés engagés dans nos équipes en championnat avec notamment toujours de très bons résultats chez l'équipe Hommes au niveau pré-région ainsi que les équipes Féminines Seniors qui se maintiennent dans leur division. Côté jeunes, c'est l'apprentissage du championnat avec des résultats encourageant pour les 6 équipes engagées.

Galaxie Tennis & Stages vacances

Le programme Galaxie Tennis a réuni une vingtaine de jeunes de moins de 11 ans sur 3 demi-journées. Nous notons une participation grandissante d'année en année de la part de tous les jeunes. Un grand merci aux enfants, friands des mini-matchs proposés, toujours fidèles à ce rendez-vous et aux parents venus les encourager. Rendez-vous la saison prochaine pour de nouvelles rencontres !

Notre entraîneur, Cédric COUTARD, a également proposé aux jeunes des stages, pendant la période des vacances scolaires, qui ont connu un franc succès.

Galaxie Tennis - Avril 2019

Entraînements

Merci à Cédric qui sait motiver tous les groupes et fidéliser les licenciés, grâce à des cours animés et dynamiques qui permettent à tous de progresser et donnent envie à de nouveaux jeunes de se lancer dans les championnats.

Tournoi inter-clubs

Le tournoi, qui s'est déroulé de janvier à mai, a rassemblé près de 300 participants issus de 11 communes, soit environ 600 matchs à jouer sur une période de 5 mois.

Les finales ont eu lieu les 18 et 19 mai 2019 sous les encouragements du public venu nombreux.

Nous remercions les parents qui ont aidé à l'installation et au démontage des stands.

Finalistes Tournoi inter-clubs

CARTE-PASS

RAPPEL !

A l'approche des beaux jours, nous rappelons que vous pouvez pratiquer le tennis en loisir sur les courts extérieurs, pendant tout l'été, via une carte-pass (adultes : 50 € / jeunes : 35 €).

Renseignements auprès de :
Carole MAGNON, au 06 13 46 37 54
ou Freddy OUVRARD au 07 81 06 67 36.

T-SHIRT À L'EFFIGIE DU SMASH TENNIS

Nous informons les licenciés qu'il est désormais possible de commander les T-shirts à l'effigie du club tout au long de l'année sportive.

Le bureau du Smash remercie la municipalité, les sponsors et toutes les personnes qui participent à la vie du club, et vous souhaite un bel été 2019 !

Site internet :
http://www.club.fft.fr/smash.tennis

SMASH Basket Vendée Sud Loire

LA NF3 S'OFFRE LES PLAY-OFF !

Avec 15 victoires et 7 défaites l'équipe NF3 **termine 2ème de sa poule et participe aux Plays-Off pour l'accession en NF2.** Tout au long de la saison les filles nous ont offert de beaux matchs et de belles victoires devant un public toujours nombreux. Plusieurs fidèles supporters les ont accompagnées régulièrement à l'extérieur pour les encourager et ils n'oublieront pas cette magnifique victoire à Bouaye, victoire qui relançait l'équipe dans la course aux Play-off.

Cette seconde place est le résultat du travail fourni tout au long de la saison avec leur entraîneur/coach Lydie Bernard. La bonne ambiance qui règne au sein de l'équipe y a également contribué.

Parmi les 15 filles qui ont participé aux matchs, 9 ont été formées au club. Si le recours à des joueuses extérieures est indispensable à ce niveau, le club tient à garder une majorité de joueuses locales. Ceci est possible grâce aux entraîneurs diplômés qui accueillent et encadrent nos jeunes.

Deux victoires et deux défaites lors des Play-Off n'ont pas suffit pour accéder à la NF2. Mais les joueuses et leurs supporters garderont un excellent souvenir et cette saison restera dans les annales du club.

En ce qui concerne nos autres équipes seniors, **les RF2 et DF2** se maintiennent et terminent dans la 1ère partie du classement. Pour leur 1ère saison en **Pré-régional** les **seniors garçons** ont assuré leur maintien.

Nos équipes jeunes ont fait une bonne saison, en particulier les U18F1, les U15F1 et U13F1 qui évoluaient au niveau Elite, plus haut niveau du département.

DATES À RETENIR

- **SAMEDI 2 NOVEMBRE**
  Potée Sportive à Mormaison
- **SAMEDI 21 DÉCEMBRE**
  Noël du SMASH à Saint André Treize Voies

BASKET SANTÉ

Le Basket Santé a fait son entrée au SMASH en septembre dernier. Cette activité a pour but de maintenir et/ou améliorer les capacités physiques, mentales et sociales de ses pratiquants. Les 22 licenciées se retrouvent les mardis et jeudis matins selon leur niveau et leur disponibilité, encadrées par Jeanne RICHARD éducatrice sportive.

Après quelques mois de pratique, voici le témoignage de participantes : *« Nous recherchions un sport doux à notre portée, car nous n'avions jamais fait de sport, et de préférence en journée. A 67 et 63 ans, nous ne sommes pas spécialement sportives et avec quelques problèmes de santé, nous nous sommes inscrites aux séances afin d'être motivées par l'effet de groupe, pratiquer du sport, nous rendre compte de nos possibilités. Nous travaillons à notre rythme sur la souplesse, l'équilibre, la mémoire et l'endurance. Depuis que nous avons commencé nous nous sentons mieux, connaissons nos limites et essayons de les améliorer. De plus, nous partageons de bons moments ensemble ».*

Le basket santé c'est de la détente, du bien-être, de la convivialité et du partage.

POUR LA SAISON PROCHAINE

- Les enfants (garçons et filles) sont acceptés dès l'âge de 6 ans (nés en 2013).
- Deux entraînements hebdomadaires sont proposés à toutes les équipes.
- **Contact :**
  contact@smashbasket.fr / Tél. 06 78 27 11 82
  Retrouvez toutes les infos sur www.smashbasket.fr

Association HWARANG TAEKWONDO

Le but de l'association est d'amener par le « TAEKWONDO » à acquérir une force d'épanouissement et de cultiver un esprit d'ouverture. Pratiquer le taekwondo, c'est rechercher en permanence un équilibre personnel pour vivre en harmonie avec son environnement.

TAEKWONDO : LA VOIE DU PIED ET DU POING

Les valeurs fondamentales transmises autrefois aux élèves taekwondoïstes étaient : **loyauté, piété filiale, honnêteté, vaillance et le sens de la justice.**

Aujourd'hui, ce sport permet d'accroître sa force musculaire, d'activer la circulation sanguine, d'améliorer son estime de soi et de se donner un regard neuf et différent sur la vie.

D'une manière générale, **il permet d'avoir une bonne hygiène de vie, de rester en forme et d'évacuer le stress. Il développe les réflexes, l'anticipation et l'assurance dans les situations de conflit.**

Maître Sam accueille les enfants à partir de 5 ans.

3 COURS SONT DONNÉS LE MERCREDI, SALLE DE LA CLAIRIÈRE

- **17h30 / 18h30** pour les 5-6-7 ans (enfant de 2011 à 2013) (arrivée 30 minutes avant)
- **18h35 / 19h35** pour les 8-9-10 ans (enfant de 2008 à 2010)

RENSEIGNEMENTS :
Caroline JOLY, Tél. 06 27 96 64 39

Tennis de table L'Herbergement

RENSEIGNEMENTS :
Simon AIRIEAU, Tél. 06 85 03 32 14
airieau@hotmail.com
www.tennis-de-table-herbergement.fr

Pour la saison 2018/2019, une cinquantaine de licenciés étaient répartis en 4 équipes adultes (R3, D1, D2 et D3) et 2 équipes jeunes.

L'ASTTH est le seul club de tennis de table de la Communauté de Communes affilié à la FFTT, avec des possibilités de pratiquer ce sport en compétition ou en loisir.

Notre fer de lance est l'équipe régionale qui nous offre de très beaux matchs les dimanches après-midis. Les équipes départementales ne sont pas en reste et ambitionnent toujours plus haut.

Cette année une de nos joueuses, Noémie METAIS, numérotée nationale, a remporté le titre de Championne de Vendée Senior. Il s'agit du premier titre individuel du club.

Le « ping » est un sport accessible à tout le monde : homme, femme, jeune, moins jeune.

Les entraînements reprennent le mardi 27 août pour les adultes et le mardi 3 septembre pour les jeunes.

Noémie METAIS, Championne de Vendée Senior

Les jeunes vainqueurs au Premier Pas Pongiste

L'équipe régionale en action

Association Temps danse

Pour l'année 2019-2020, l'association TEMPS DANSE propose des cours de danse pour les enfants, les adolescents et les adultes.

POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

• **Modern jazz,** à partir de 4 ans, le mercredi après-midi.
• **Hip Hop,** le lundi soir.
Attention, les cours ne seront accessibles qu'aux enfants à partir de 10 ans.
• **Zumba / Baila,** le mardi soir.

Nouveauté pour la rentrée prochaine : Baïla kids le mardi soir pour les enfants à partir de 6 ans.

POUR LES ADULTES

• **Gym** (cardio, abdos, fessiers…) le mercredi soir.
• **Danse de Salon** (rock, valse, tango, Paso Doble, Salsa, Madison…) le mercredi.
• **Zumba / Baila :** 2 créneaux horaires au choix le mardi soir
• **Initiation Pilates et renforcement musculaire :** 2 créneaux horaires au choix le vendredi soir.

Les horaires des cours seront confirmés en septembre au regard des inscriptions.

Durant l'année 2018 -2019, nous avons organisé **1 stage de Hip Hop** enfant le 15 février, 1 **stage de Baïla kids** le 19 février, une **soirée latino** avec initiation Bachata et Salsa Cubaine le 2 mars et la **soirée de Gala** le 15 juin.

L'association TEMPS DANSE a également été présente lors du **Forum des Associations**, organisé par la Mairie de l'Herbergement, les 21 et 22 juin 2019.

En 2019/2020, nous prévoyons de renouveler l'organisation des **stages Hip Hop et Baïla pour les enfants durant les vacances d'été,** fin août. Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Le gala aura lieu le samedi 20 juin 2020. Venez nombreux !

Hip Hop Ado

Modern Jazz Ado

DATES À RETENIR

- **MERCREDI 5 SEPTEMBRE**
  Inscriptions pour l'année 2019/2020, de 18h à 20h
- **SEMAINE DU 16 AU 21 SEPTEMBRE**
  Début des cours
- **SAMEDI 20 JUIN 2020**
  Gala, Salle Aquarelle

RENSEIGNEMENTS
Contact : 06 80 62 00 08
Mail : tempsdanse.herber@gmail.com

Club de Yoga

Le yoga est une école de philosophie indienne qui se pratiquait en Inde dès le troisième millénaire avant J.C. Bien que d'origine orientale, il a été très bien intégré et mis en pratique en Occident, que ce soit sous sa forme originale ou sous une forme adaptée.

Dispensés à la Salle de la Clairière, **les cours de yoga postural contribuent à harmoniser le corps et l'esprit.** Ils comprennent une grande variété d'exercices et de techniques. Celles employées utilisent des postures physiques (appelées asanas), des pratiques respiratoires (pranayama) et de méditation, ainsi que la relaxation profonde (yoga nidra).

La saison débute en septembre pour se terminer en juin et les cours se déroulent hors vacances scolaires.

Ils sont, depuis de nombreuses années, dispensés par **Laurence Marchais,** professeure formée par la Fédération VINIYOGA France.

Les amateurs de yoga au nombre de 60 pour cette année se retrouvent **le mardi.**

Trois horaires sont proposés : 17h, 18h15 et 19h30 . N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

RENSEIGNEMENTS :
Anita EULA-DUGAST, Tél. 06 77 34 03 17

L'association Sport et Bien-être

L'association propose des cours de Pilates. C'est un un **sport doux accessible à tous** (sportifs ou non), adaptable aux femmes enceintes ainsi qu'aux séniors. Le tout est de bien informer l'éducatrice pour qu'elle s'adapte au mieux et que chacun trouve son bien-être.

Pour sa deuxième année, **l'association sport et bien être a doublé son effectif.**

Pour la saison 2019/2020, l'association proposera toujours des cours en petits groupes avec les créneaux existants : mardi soir, jeudi matin et soir et samedi matin.

NOUVEAUTE pour la saison 2019/2020 :
2 créneaux ouvrent le lundi midi et soir.

RENSEIGNEMENTS :
Amélie LEBOEUF
Mail : assbe85@gmail.com - Contact : 06 73 93 22 73

Bibliothèque municipale

VISITE DU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le samedi 2 février le Conseil Municipal Enfants est venu en visite à la bibliothèque.

Après la lecture d'un conte à voix haute par une bénévole, des recherches de livres, romans ou documentaires à partir de thèmes précis, les enfants sont repartis avec mission de faire connaître à leurs camarades de classe qui ne le connaissent pas, ce lieu qu'est la bibliothèque.

Mail :
lherbergement@biblio-canton-rocheserviere.fr
Site :
www.biblio-canton-rocheserviere.fr

INFOS OUVERTURE ETÉ
Pendant la période d'été (du 14 juillet au 25 août), la bibliothèque sera ouverte seulement le samedi matin de 10h à 12h.

VOYAGEURS DU SOIR : « UNE PETITE GOURMANDISE ? »

Le 8 mars dernier, les bénévoles de la bibliothèque ont présenté au public, leur soirée sur le thème « Une petite gourmandise ? » dans le cadre des « Voyageurs du soir ».

Elles se sont beaucoup investies pour cette soirée qui a été une réussite.

Près de 50 personnes sont venues savourer lectures à haute voix, musique, cinéma, déguster les petites saveurs préparées par les bénévoles et également apprécier les produits fabriqués par les deux artisans présents : chocolatier et créateur de meringues.

LA GRANDE NOUVEAUTÉ

Depuis début avril, des **DVD** sont à la disposition des abonnés de la bibliothèque, avec possibilité de les réserver sur le réseau.

Nouveau !

1200 DVD disponibles sur 3 sites (L'Herbergement, Mormaison, Rocheservière) et ouverts à la réservation pout tous les abonnés du réseau, avec la possibilité de les acheminer dans leur bibliothèque.

Théâtre Les Nouveaux Nez

BILAN DE L'ANNÉE 2018/2019

THÉÂTRE ADULTES

Le rideau s'est fermé sur une saison 2018-2019 riche en rires, émotions et partages ! Un grand merci à tous les spectateurs qui sont venus en grand nombre voir la pièce « Brèves de Comptoir ». Un réel succès !

Succès qui n'aurait pu être possible sans nos metteurs en scènes Chloé et François DEMURGER, les décorateurs, les bénévoles et la municipalité : alors un grand merci à eux !

THÉÂTRE JEUNES

Les 27 et 28 avril, nos apprentis comédiens nous ont offert un très beau spectacle de grande qualité ! Le public a pu profiter d'un voyage en avion très mouvementé, d'une enquête policère à travers des personnages de contes de fées, des ados seuls dans une maison sans parent et d'une prise d'otage dans une banque !

Merci aux intervenants Romain BONNET et Damien ROBIN. Rendez-vous l'année prochaine !

Avis de recherche :
Nous sommes en recherche constante de bénévoles : décors, bars… Alors, surtout, n'hésitez pas à nous contacter et nous vous accueillerons à bras ouverts !

SAISON 2019/2020

Vous avez envie de devenir apprenti comédien ? Devenez Nouveaux nez !

Les ateliers théâtre enfants :
Pour les enfants de 6 à 16 ans, les ateliers ont lieu le lundi et jeudi de septembre à avril.

Les ateliers adultes :
Les répétitions se déroulent tous les jeudis de 20h30 à 23h de septembre à décembre, puis les lundis et jeudis de janvier à mars. Si vous souhaitez avoir un apercu de notre travail et de la bonne ambiance, n'hésitez pas à vous rendre sur notre page Facebook !

Association du Patrimoine Herbergementais

MERCI À TOUS DE VOTRE MOBILISATION POUR RÉUSSIR LA FÊTE !

Dans trois mois, nous ferons la fête. Nous sommes nombreux à nous mobiliser pour sa réussite. Cette année notre objectif est bien sûr de fêter nos 20 ans mais également de poursuivre l'amélioration de notre organisation pour la préparation et la mise en place matérielle.

POUR UN 20EME ANNIVERSAIRE RÉUSSI

Comme pour toute recette, il faut d'abord avoir tous les bons ingrédients. Le principal, le plus important, le fondamental, c'est d'abord nous, les bénévoles en quantité, entre 800 et 850, avec notre enthousiasme, le plaisir de faire ensemble et de réussir une œuvre collective. **Actuellement, il en manque encore.** Alors n'hésitez pas à proposer à des voisins, des amis, de nous rejoindre, l'aide de chacun est précieuse.

Il nous faut également **le soutien des collectivités,** le Conseil Départemental qui poursuit son appui financier au même niveau que les autres années et surtout la commune qui non seulement nous aide financièrement, mais facilite notre organisation par la mise à disposition de locaux pour les ateliers costumes et fabrication de matériel et pour le stockage ainsi qu'une salle de réunion. Mais l'aide de la commune c'est également la mise à disposition du personnel communal et particulièrement l'équipe technique, le soutien à l'engagement bénévole du personnel communal lors des mois de préparation ainsi que le samedi et le dimanche, les réunions fréquentes avec l'APH, l'aide pour la recherche de sponsors, le travail en commun autour de la sécurité et un appui régulier au cours des mois de préparation. En plus, il faut ajouter les pompiers, la gendarmerie, la police, la sécurité civile, tous présents pour notre sécurité.

Les partenaires et sponsors sont également des ingrédients essentiels, et en premier lieu, nos deux partenaires historiques, Vendée Matériaux-Hérige et le Crédit Agricole, en particulier par sa caisse locale. Ils sont présents à nos côtés depuis près de 20 ans, un bel exemple de confiance partagée. Ce sont ensuite une multitude d'entreprises locales en partie par l'UCAH mais également d'autres entreprises de la commune ou des communes environnantes, qui par leur aide financière ou leur mise à disposition de matériel ou de personnel facilitent la mise en place. Depuis 2017, un nouveau partenaire nous a rejoint, FM Logistic pour un soutien financier, matériel et de mise à disposition.

Fête Renaissance des 7 et 8 septembre 2019

Un autre ingrédient nécessaire, **c'est le comité des fêtes et tous les bénévoles qui s'occupent du matériel,** de sa location, des transports et de sa mise en place. Cette année, pour mieux réussir la recette, nous réorganisons toute cette mise en place avec comme objectif de faciliter notre travail collectif.

Autre ingrédient nécessaire : **assurer une bonne publicité** et cette année, nous renforçons notre partenariat avec Ouest-France pour une meilleure diffusion. Merci à tous pour votre contribution, quelle qu'en soit la forme.

Une fois ces ingrédients réunis, il faut faire mijoter pendant quelques mois. C'est ce qui nous permet de nous réunir, préparer les costumes en partant des mensurations de chacun, recevoir les chartes du bénévole et peaufiner l'organisation. Pour faire prendre la sauce, le soleil est important. Même si nous ne maitrisons pas la météo, nous avons amélioré, avec l'aide importante du comité des fêtes par l'achat de structures nouvelles, l'accueil des commerçants et artisans.

Puis arrive le moment du service, le samedi 7 septembre au soir et le dimanche 8 septembre toute la journée. Bien sûr, il y aura tout ce dont nos visiteurs pourront profiter, spectacles, animaux, mini ferme, jeux, stands enfants, commerçants et artisans, le jardin, les machines de Léonard de Vinci, les décors, l'évocation historique, les grandes parades, plus de 1000 costumes, les stands variés de boissons et de restauration et toute l'ambiance chaleureuse et festive.

N'oublions pas aussi une part importante des bénévoles qui seront peu ou pas visibles, les placeurs des parkings, les transporteurs de matériel et les monteurs de décors et de structures, les décoratrices, les couturières, les bénévoles aux cuisines et à la vaisselle, les photographes, les électriciens, les sonorisateurs, les préposés à la sécurité à la gestion des toilettes et des ordures et d'autres encore qui participent plus dans l'ombre à notre réussite collective.

Il nous faut tout cela pour faire vivre la fête et plus encore, notre volonté de travailler ensemble, de réussir une œuvre collective, de vivre ensemble cette préparation et cette réalisation dans un esprit amical et de service, cette fierté d'une réussite à venir.

La fête approche à grands pas, merci à chacun pour le travail déjà réalisé, merci à tous pour le travail à venir et l'énergie mise au service de notre fête qui reste un peu folle. Mais quel plaisir de voir briller les yeux de nos visiteurs et de pouvoir dire avec fierté, j'y participe !

Alors pour se mettre l'eau à la bouche, allez voir sur notre **site : http://www.fetedelarenaissance.fr/** le programme artistique, suivez les nouveautés.

Nous avons été présents au forum des associations les 21 et 22 juin. Nous avons pu répondre à vos questions pour vous informer, vous inscrire comme nouveau bénévole et pour partager sur nos derniers besoins pour la célébration de nos 20 ans.

Il est toujours temps de participer en devenant bénévole !

RENSEIGNEMENTS :
Contact : fetedelarenaissance@gmail.com
François DEMURGER, Tél. 06 81 99 06 12
Mail : demurger.francois@orange.fr

Photos Franck Ribault

Comité des Fêtes
85260 L'HERBERGEMENT

Comité des fêtes

SOIRÉE CABARET

Le CFH organise sa 3ème soirée Cabaret.
Ce dîner spectacle aura lieu le Samedi 19 octobre 2019, à partir de 18h30, à la salle Aquarelle.
Tarif : 35 €.
Au programme le spectacle Etoiles Cabaret et une animation musicale en fin de soirée.
Réservez cette date et venez nombreux !
Réservations au 06 20 12 12 70.

LOCATION DE MATERIEL

La prise du matériel se fait le vendredi à 18h et le retour le lundi à 18h.

RESERVATION :
06 85 83 43 67

Pour toute demande de location (particuliers ou associations), un chèque de caution sera à fournir lors du retrait du matériel.

LOCATION VAISSELLE

Désignation	Qté totale	Location (le lot de)	Remplacement (l'unité)	Caution
Verres				
A pied	72	2 € (12)	1,50 €	50 €
Cave	150	1 € (12)	1,50 €	50 €
Couverts (Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Cuillères à café)				
	72	1 € (12)	0,50 €	50 €
Assiettes				
Petite / Grande	72	4 € (12)	2 €	50 €
Autres vaisselles				
Tasses	72	2 € (12)	1,50 €	50 €
Plat inox	8	3 €	3 €	100 €
Pichets inox ou plastique	24	1 €	1 €	
Percolateur	3	15 €		100 €

LOCATION REMORQUE FRIGORIFIQUE

Durée de la location	Commune	Extérieur	Caution
1 jour dans la semaine	25 €	40 €	500 €
2 jours dans la semaine	35 €	50 €	500 €
Jour supp. (hors WE)	10 €	15 €	500 €
Week-end complet	50 €	60 €	500 €

LOCATION MATÉRIEL

Désignation		Qté dispo à la loc	Commune	Extérieur	Caution
Coffret électrique		1	50 €	50 €	200 €
Plancha au gaz		3	30 €	40 €	200 €
Poëlon Paëlla (Ø90 cm + réchaud)		1	40 €	60 €	200 €
Réchaud gaz + Table inox		3	10 €	10 €	50 € par réchaud
Friteuse	Gaz 15L ou 20L	2	30 €	60 €	200 €
	Électrique (Mono) 8L ou 10 L	2	20 €	40 €	100 €
Crêpières gaz		2	10 €	15 €	100 €
Stands	3m x 6m	14	15 €	30 €	200 €
Chapiteaux (Long. maxi. 30 m) ou 3 Chapiteaux (Qté : 6 pignons)	6m x 6m	3	40 €	60 €	500 €
	6m x 9m	3	50 €	80 €	500 €
	6m x 12m	3	60 €	110 €	500 €
	6m x 15m	2	70 €	130 €	500 €
	6m x 18m	1	80 €	160 €	500 €
Néons		40	5 €		20 € par néon
Tables	2,20 m x larg. 0,70m ou 0,80 m	73	2 €		30 € par table
Bancs	2 m (neufs)	150	1 €		10 € par banc
Chaises		200	5 € les 10		100 €
Dessus de bar (ganivelles non fournies)		10	2 €		
Mange-debout		30	3 €	4 €	50 €

Vidéoprojecteur	Qté 1	20 € (association)	30 € (particulier)	Caution 500 €

DATES À RETENIR

- **VENDREDI 11 OCTOBRE**
  Assemblée Générale, 20h30, Espace Envol
- **SAMEDI 19 OCTOBRE**
  Soirée Cabaret, 18h30, Salle Aquarelle
- **DIMANCHE 22 DÉCEMBRE**
  Passage du Père Noël / Animations de Noël
- **DIMANCHE 26 JANVIER 2020**
  Loto, 14h, Salle Aquarelle

Domarts

L'association Domarts initie les enfants au dessin, à la peinture, à la sculpture et à l'histoire de l'art.

Les œuvres des enfants évoluent au fil du temps selon leur âge et leur niveau et seront exposées les 28 et 29 septembre prochains…

L'association Domarts a participé au forum des associations les 21 et 22 juin dernier et elle accueillera des enfants d'Acti'Mômes pour un atelier peinture au mois d'août.

Contact :
Dominique BAREAU, Présidente - Tél. 06 75 52 67 40

DATES À RETENIR

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
Exposition des œuvres, salle de la Clairière

L'Outil en main

QUAND LES GENS DE MÉTIERS MANUELS TRANSMETTENT LEUR SAVOIR-FAIRE AUX ENFANTS…

L'Outil en Main accueille dans ses ateliers les garçons et les filles de 9 à 14 ans des communes de l'ancien canton de Rocheservière.

Les principes : de vrais outils, de vrais ateliers, de vrais professionnels souvent retraités qui font découvrir aux enfants les métiers manuels et du patrimoine.

En 2019-2020, les ateliers auront lieu le mercredi après-midi à partir de 14h30, rue du Grand Moulin, à Rocheservière. Les ateliers prévus sont : **carrelage, couture, cuisine, ébénisterie, jardinage, mécanique-métallerie, menuiserie, plomberie.** Chaque jeune découvre tous les ateliers au cours de l'année. Il n'y a pas d'atelier pendant les vacances scolaires.

Vous pouvez prendre rendez-vous pour visiter l'Outil en Main un samedi matin.

INFORMATIONS OU PRÉINSCRIPTIONS
Serge Pinson - 06 63 80 57 56 - Mail : serge.pinson85@orange.fr
Marie-Hélène Favreau - 06 42 79 61 90 - Mail : m-h.favreau@wanadoo.fr
Albert Poupet - 06 51 98 08 73 - Mail : albert.poupet@free.fr

Association Départementale des Conjoints survivants et Parents d'Orphelins

Notre association départementale a pour but de défendre les droits des personnes en situations de veuvage, de les aider et de les représenter. **Chaque année, nous organisons :**

- une journée détente : restaurant, marche et jeux de sociétés (01/06/2019)
- deux voyages : séjour au Tyrol (du 17 au 24/06/2019) et séjour en village vacances à Evian (du 31/08 au 07/09/2019).

RÉFÉRENTES DU SECTEUR :
Jacqueline ROUX au 02 51 42 86 19
ou Monique DEBIOSSAC au 06 28 29 81 97

Association Départementale des Conjoints Survivants et Parents d'Orphelins
15, rue Anatole France – 85000 LA ROCHE SUR YON
Email : advc85@sfr.fr - Tél. 02 51 37 03 14

UNC-AFN
Soldats de France

L'Assemblée Générale du 9 Février 2019 s'est déroulée en présence de 70 personnes. Elle a entériné l'élargissement du Conseil d'Administration composé à présent de 21 membres.

Elle a également accueilli **7 nouveaux adhérents,** ce qui porte nos effectifs à 80.

Un évènement important, pour la section, marquera cette année 2019. Le 13 Avril avait lieu la **remise du drapeau « Devoir de Mémoire ».** Cette cérémonie animée par la fanfare de Saint Fulgent s'est déroulée en présence des représentants de la Région et du Département que je remercie pour leur aide financière.

Parfaitement orchestré par les responsables de l'U.N.C. Vendée en lien avec la Municipalité, cet évènement a vu défiler dans les rues de l'Herbergement **95 drapeaux tricolores venus de toute la Vendée.**

Devant le monument aux Morts, le président de l'U.N.C Vendée a remis le drapeau « Devoir de Mémoire » au président de la section locale qui l'a ensuite remis à Mathieu Trichet, représentant le Conseil Municipal Enfants. **Cet emblème** béni lors de la cérémonie du 8 Mai 2019 à Mormaison, **sera présent à chaque manifestation en souvenir de ceux, morts pour la Patrie.** Il était d'ailleurs présent lors de la cérémonie de commémoration du 8 Mai, avec les autres drapeaux de la section.

Cérémonie du 8 mai

Au cours du verre de l'amitié offert par la Municipalité le 8 Mai, **7 adhérents se sont vus remettre l'insigne des Soldats de France.**

Félicitations aux récipiendaires.

Je vous donne **rendez-vous le 11 Novembre pour le 101ème anniversaire de la fin de la Grande Guerre.**

Le Président, Michel OUVRARD

DATE À RETENIR

SAMEDI 23 NOVEMBRE
Concours de Belote, Salle Aquarelle

Remise du drapeau " Devoir de Mémoire "

Club Sourire d'Automne

LES GRANDS MOMENTS DU PREMIER SEMESTRE 2019

• **10 janvier : Assemblée Générale** avec 95 participants.
• **17 février : concours de belote** avec 228 participants (le plus important concours de toute la région). Merci à tous les bénévoles qui participent à la réussite de ce grand moment, merci également à toutes celles et ceux qui se déplacent aux concours extérieurs.
• **Concours de belote interne :** 50 participants en moyenne.
• **Jeux de cartes et autres jeux tous les jeudis :** 50 participants en moyenne.
• **" Dictée pour tous " le 1er jeudi de chaque mois** : 30 participants en moyenne.

A l'occasion de l'Assemblée Générale, le Président Michel JARRY a remis une composition florale aux quatre animatrices qui se dévouent à la réussite de la dictée pour tous.

Comme chaque année, des activités sont programmées, avec une bonne participation des adhérents.
• 1er mars : **spectacle du BOUPERE** avec 18 participants.
• 26 mars : **fête des fleurs en pays Bigoudin** avec 45 participants.
• Du 23 au 30 avril : **la CORSE,** avec 6 participants.
• 14 et 15 juin : **la cité Corsaire et escale à JERSEY.**
• Du 16 au 22 septembre : **les ASTURIES,** paradis entre mer et montagne (inscriptions en cours).

Arrêt des activités du jeudi le 27 juin au soir.
Reprise le 12 septembre.

ACTIVITÉS DE LA SECTION BOULES EN BOIS

Tous les mardis, de 14h à 18h, 22 participants en moyenne jouent aux boules en bois. **Pour plus de renseignements** vous pouvez contacter :
Michel JARRY au 02 51 42 80 14
ou André TRICHET au 06 75 98 69 28.

Le 14 mai, le concours interne avec déjeuner sur place a réuni 20 participants pour un moment agréable.

Le 28 juin, 40 personnes se sont retrouvées au pique-nique de la section.

GYM DOUCE

Porté par l'association Sourire d'Automne, l'activité Gym Douce est de plus en plus fréquentée avec près de 40 personnes (hommes et femmes) inscrites. Les cours se déroulent le lundi matin, à la salle de la Clairière et sont animés par Amélie LEBOEUF.

La gym douce fait du bien aux articulations et renforce la masse musculaire sans provoquer de courbatures.

Pour plus de confort, nous souhaitons passer à 2 groupes. Il nous faut alors augmenter le nombre d'adhérents. A partir de septembre 2019, le premier cours proposé serait de 9h à 10h et le second serait de 10h15 à 11h15. **Nous ouvrons donc les inscriptions pour ces 2 temps de gym douce.**

Renseignements et inscriptions auprès :
Mme Marie France LARDIERE, vice-présidente du club et responsable de la gym au 02 51 42 42 22
ou à la mairie au 02 51 42 81 74.

IMPERATIF :
INSCRIPTIONS AVANT LE 15 AOUT AFIN DE PERMETTRE D'ORGANISER LES 2 GROUPES.

DATES À RETENIR

- **LES JEUDIS 12 SEPTEMBRE, 3 OCTOBRE, 7 NOVEMBRE ET 5 DÉCEMBRE,DE 10H À 12H,**
  « Dictée pour tous », Salle de la Clairière
- **VENDREDI 18 OCTOBRE**
  Repas du club, Salle Aquarelle
- **JEUDI 9 JANVIER 2020**
  Assemblée Générale, Salle de la Clairière
- **DIMANCHE 16 FÉVRIER 2020**
  Concours de belote, Salle Aquarelle

Le Président, Michel JARRY

L'Union des Commerçants et Artisans Herbergementais

Voici le bureau de l'UCAH pour 2019 :

Président : Benoit Landreau
Vice Président : Yvan Daniau
Trésorier : Marianne Bourasseau
Vice Trésorier : Philippe Gautun
Secrétaire : Nathalie Gouraud
Vice secrétaire : Valérie Bossis
Autres membres : Mylène Roux, Cédric Rautureau, Vincent Airiau, Lionel Line, Stéphanie Guinebaud et Natacha Oiry

Toute nouvelle entreprise arrivant sur la commune peut prendre contact avec l'UCAH afin d'adhérer à l'association.

Contact :
Benoit LANDREAU
au 02 51 42 47 68

Nouvelles entreprises/activités

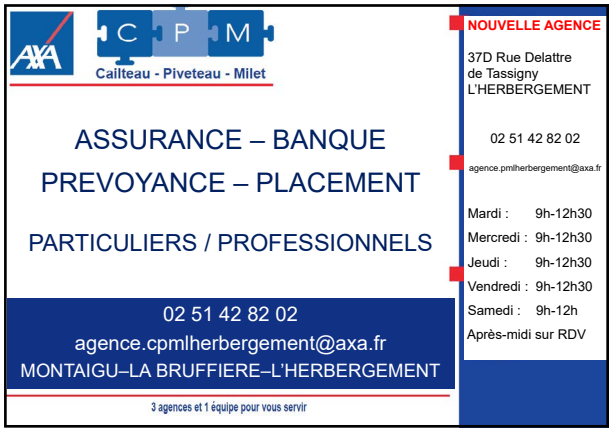

NOUVEAU

LA POISSONNERIE
« AU RETOUR DE LA PÊCHE »
est présente Place du Marché à L'Herbergement :
- Tous les mercredis matins de 8h à 12h45
- **Tous les samedis matins de 8h30 à 12h45**

Pour toute commande ou info,
contactez Christian au 06 89 10 98 56
ou sur le site : www.auretourdelapeche.fr

AGENDA des fêtes et manifestations 2019

JUIN

SAMEDI 29 JUIN SALLE AQUARELLE
FÊTE DE L'ÉCOLE - ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

DIMANCHE 30 JUIN SALLE AQUARELLE
FÊTE DE L'ÉCOLE - ECOLE ARC EN CIEL

JUILLET

DU 1ER AU 8 JUILLET
COLLECTE DE PAPIERS
ÉCOLE ARC EN CIEL

SAMEDI 6 JUILLET | DÈS 19H LA RIBLAUDERIE
FESTIVAL DE MUSIQUE " LA RIBLAU IN LOVE "
LES MARTINE'S
CONTACT : 06 72 72 37 26

SEPTEMBRE

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
SPECTACLES RENAISSANCE - APH

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE
FÊTE RENAISSANCE - APH

SAMEDI 21 SEPTEMBRE ECOLE ARC EN CIEL
CONCOURS DE PALETS - OGEC

JEUDI 26 SEPTEMBRE| 20H30 SALLE AQUARELLE
SPECTACLE LAURIE PERET
L'AIR D'EN RIRE

SAMEDI 28 SEPTEMBRE| 20H30 SALLE AQUARELLE
SPECTACLE LES GOGUETTES
L'AIR D'EN RIRE

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 SEPTEMBRE
SALLE DE LA CLAIRIÈRE
EXPOSITION D'OEUVRES D'ART D'ENFANTS
DOMARTS

OCTOBRE

SAMEDI 5 OCTOBRE | DE 10H À 12H ATELIER MUNICIPAL
DISTRIBUTION DE SACS JAUNES

VENDREDI 11 OCTOBRE | 20H30 ESPACE ENVOL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - COMITÉ DES FÊTES

SAMEDI 12 OCTOBRE | DE 10H À 12H ATELIER MUNICIPAL
DISTRIBUTION DE SACS JAUNES

SAMEDI 19 OCTOBRE | 18H30 SALLE AQUARELLE
SOIRÉE CABARET - COMITÉ DES FÊTES

NOVEMBRE

VENDREDI 1ER NOVEMBRE | 16H30 LA RIBLAUDERIE
SOIRÉE THÉÂTRALE ET APÉRITIF CONCERT
ATELIER DU PÈRE FÊTARD
ENTRÉE : UN JOUET NEUF
CONTACT : 06 82 35 98 05 / 07 72 30 24 78

SAMEDI 9 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
CONCOURS DE BELOTE - SMS FOOTBALL

LUNDI 11 NOVEMBRE SALLE DE LA CLAIRIÈRE
COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918
UNC-AFN

DIMANCHE 17 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
MARCHÉ AUX JOUETS - APEL ÉCOLE ARC-EN-CIEL

VENDREDI 22 NOVEMBRE ÉCOLE ARC-EN-CIEL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - OGEC / APEL

SAMEDI 23 NOVEMBRE SALLE AQUARELLE
CONCOURS DE BELOTE - UNC-AFN

DIMANCHE 24 NOVEMBRE EHPAD MARTIAL CAILLAUD
LOTO - EHPAD MARTIAL CAILLAUD

DÉCEMBRE

SAMEDI 7 DÉCEMBRE SALLE AQUARELLE
SAINTE BARBE - AMICALE SAPEURS POMPIERS

LUNDI 9 DÉCEMBRE SALLE AQUARELLE
DON DU SANG - AMICALE DONNEURS DE SANG

VENDREDI 13 DÉCEMBRE SALLE AQUARELLE
FÊTE DE NOËL - AMICALE JEAN DE LA FONTAINE

SAMEDI 21 DÉCEMBRE SALLE DE SPORTS
FESTIFOOT - SMS FOOTBALL

DIMANCHE 22 DÉCEMBRE
PASSAGE DU PÈRE NOËL / ANIMATIONS DE NOËL
COMITÉ DES FÊTES / UCAH

Faites le plein d'humour!

11e édition

L'Herbergement - Salle Aquarelle

JEUDI 26 SEPTEMBRE / 20H30

Laurie Peret

" SPECTACLE ALIMENTAIRE EN ATTENDANT LA PENSION "

HUMOUR MUSICAL

TARIF PLEIN : 28€
TARIF RÉDUIT : 24€*

SAMEDI 28 SEPTEMBRE / 20H30

Les Goguettes

" GLOBALEMENT D'ACCORD "

HUMOUR MUSICAL

TARIF PLEIN : 24€
TARIF RÉDUIT : 20€*

*-18 ans, étudiants et demandeurs d'emploi. Une pièce justificative vous sera demandée à l'entrée du spectacle.

RÉSERVATION SUR www.airdenrire.fr BILLETTERIE EN LIGNE

Soirée CABARET

Comité des Fêtes
85260 L'HERBERGEMENT

Samedi 19 octobre

★ SALLE AQUARELLE ★

à partir de 18h30

TARIF : 35€ | RÉSERVATION AU 06 20 12 12 70